

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU JEUDI 7 JUIN 2012**

## **REVISION DES TARIFS DE GARDERIE ET DE RESTAURATION SCOLAIRES**

Les tarifs sont revalorisés de 2 % à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 (voir tableau ci-joint).

## **FIXATION DES RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES**

Un ratio de 100 % est adopté pour tous les avancements de grade en 2012.

## **MODIFICATION DE LA GRILLE DES EFFECTIFS**

Compte tenu de l'avancement de Vincent KERLOUET au grade d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, le Conseil décide de créer cet emploi à compter du 1<sup>er</sup> juillet et de supprimer celui d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe.

## **AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL DE M. LE BRAS**

Le Conseil décide de revaloriser la rémunération de Monsieur LE BRAS Michel au 1<sup>er</sup> juillet 2012. Le Maire est autorisé à signer un avenant à son contrat de travail.

## **LOCATION D'UN LOCAL ROUTE DE KERISSY**

Considérant la demande de deux infirmières de s'installer sur la commune à compter du 1<sup>er</sup> août et compte tenu que cela répond à un réel besoin, le Conseil accepte de leur louer une partie des locaux situés route de Kérissey moyennant un loyer mensuel de 200 € et autorise le Maire à signer le bail professionnel à intervenir.

## **ACQUISITION D'UNE EPAREUSE**

Compte tenu des frais très importants que nécessiterait la remise en état de l'épareuse, il avait été décidé, lors du vote du budget, d'acquérir une nouvelle machine. Après consultation, le Conseil décide de retenir la proposition des Ets MARZIN de Louargat qui s'élève à 15 488,20 € TTC.

## **ACQUISITION D'UN POELE A GRANULES**

Afin de réduire la facture d'énergie à la Mairie, il avait été décidé d'installer un poêle à granulés, avec programmation, dans la salle des mariages qui n'est occupée que de façon intermittente. Après consultation, le Conseil décide de retenir la proposition d'ARGOAT TURBO DIFFUSION de Callac, pour un montant de 5 301,59 € TTC.

## **JURY D'ASSISES**

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2013, les personnes suivantes ont été tirées au sort, à partir de la liste générale des électeurs de la commune :

- HENRI Nicolas
- LE MEE Brigitte
- KERMOAL René

## **QUESTIONS DIVERSES**

1. **Révision du PLU** : une réunion avec les Personnes Publiques Associées est prévue le jeudi 12 juillet à 14 H en Mairie afin de leur présenter le projet avant son arrêt.
2. **Projet salle multifonctions** : une réunion est organisée à LTA le vendredi 15 juin à 9 H pour la restitution de l'étude confiée à Itinéraire Bis.
3. **Aménagement de Pont Roux** : une réunion publique est organisée le mardi 10 juillet à 20 H 30 à la salle polyvalente afin de présenter ce projet qui consiste à aménager le site pour le rétablissement de la libre circulation des espèces piscicoles migratrices (anguille, saumon et truite de mer).
4. **Bulletin municipal et site internet** : le bulletin, remanié, sera distribué au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet. Le site internet est régulièrement mis à jour : n'hésitez pas à le consulter !
5. **Expo « peintures »** : l'exposition de peintures, gravures, photos, modélisme, artisanat se tiendra à la salle des fêtes du 7 au 10 juillet (entrée gratuite) et sera parrainée par Michèle DELESTRE, résidente du Yaudet. 20 exposants sont inscrits.
6. **Concours maisons fleuries** : le jury communal visitera les 12 participants le vendredi 22 juin et le jury du Pays Touristique du Trégor-Goëlo passera le mardi 10 juillet.
7. **Balades de l'été** : elles reprendront le 10 juillet après-midi et auront lieu tous les mardis jusqu'au 28 août. Rendez-vous à 14 H devant la Mairie, à la Chapelle St Herbot ou au Moulin de Milin Awel selon les circuits. A l'issue de ces balades (6 à 8 km), cidre et crêpes seront offerts aux promeneurs.
8. **Forum des associations** : il se tiendra le samedi 8 septembre au matin à la salle des fêtes (réunion de préparation le mercredi 20 juin à 20 H 30 à la salle polyvalente).
9. **Rencontre élus/personnel** : elle aura lieu le vendredi 15 juin à 19 H à la Mairie.
10. **Pot de l'amitié à l'école** : à l'occasion de la fin de l'année scolaire et du départ de Madame VENNÉ, directrice, et Madame TERRY, enseignante, la municipalité invite les parents, les enseignantes et le personnel le jeudi 5 juillet à 18 H à l'école maternelle pour une rencontre amicale.